

# Ma COMCOM

LE MAGAZINE DU TERRITOIRE ROUMOIS SEINE



> OCTOBRE 2021

#1



# SOMMAIRE

## 01 ÉDITO DE VINCENT MARTIN



## 02 PRÉSENTATION DE MA ComCom

04 Notre territoire en quelques mots

05 Nos missions

06 Budget 2021

## 08 LES ACTIONS EN COURS

10 Fédérer et mobiliser le territoire

12 Accompagner nos communes  
dans leur développement

14 Rendre notre territoire plus attractif

16 Apporter toujours plus de services

### Ma ComCom, LE MAGAZINE DU TERRITOIRE ROUMOIS SEINE

Directeur de la publication : Vincent Martin

Conception et rédaction : Partenaires d'Avenir - Impression : IRS (21 250 exemplaires)

Photos : Communauté de Communes Roumois Seine - Normandie Drone - CBA Architectes - Eric Bénard

Bruno Maurey - Lou Benoist - DR - Région Normandie - Département de l'Eure - Adobe Stock

ISSN : 2608-113X



# E DITO DE VINCENT MARTIN

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROUMOIS SEINE

## MESDAMES, MESSIEURS,

Afin de vous présenter les travaux conduits sur votre Communauté de Communes Roumois Seine, nous vous adressons ce magazine. Il va vous permettre de mieux cerner les actions qui sont conduites par vos élus et les agents de la Communauté de communes au cours de cette nouvelle mandature afin de vous apporter des équipements mais aussi des services au plus près de chez vous.

La présentation des grands axes de notre budget, mais aussi des principaux investissements qui sont en cours de réalisation, vous permettront de comprendre les impulsions politiques qui sont portées sur nos communes.

Dès cet automne, l'ouverture des Maisons France Services sur le territoire sera effective afin d'apporter des services publics de proximité, de s'adapter aux besoins des habitants. Une conseillère numérique sera mise à disposition afin d'animer des ateliers pour réduire la fracture numérique. En coordination avec vos Mairies, des actions seront mises en place afin d'apporter de l'aide aux habitants qui souhaitent effectuer leurs démarches sur Internet.

Après avoir fixé un projet de territoire qui fixe les principales orientations techniques et politiques de 2020 à 2026, nous avons préparé un Contrat de Relance et de Transition Ecologique avec la Préfecture de l'Eure. Plus de 150 projets communaux et de la Communauté de communes sont pointés pour plus de 52 millions d'euros d'investissement. Cet effort est important ; il témoigne du dynamisme et du renouveau sur notre territoire Roumois Seine.

La mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal débute dès cet automne. Ce document sera déterminant pour le développement dans nos bourgs et de nos centralités.

C'est un travail au quotidien. Avec nos différents partenaires, vos élus, les associations, tous les agents de la Communauté de communes, nous pourrons ainsi répondre aux besoins de demain. C'est un travail important qui a été fait au cours de cette première année de mandat ; je tiens à les remercier très sincèrement.

Je vous prie de recevoir mes très sincères salutations.





# PRÉSENTATION DE *Ma* COMCOM

## QUELQUES CHIFFRES



**40**

communes



**40 774**

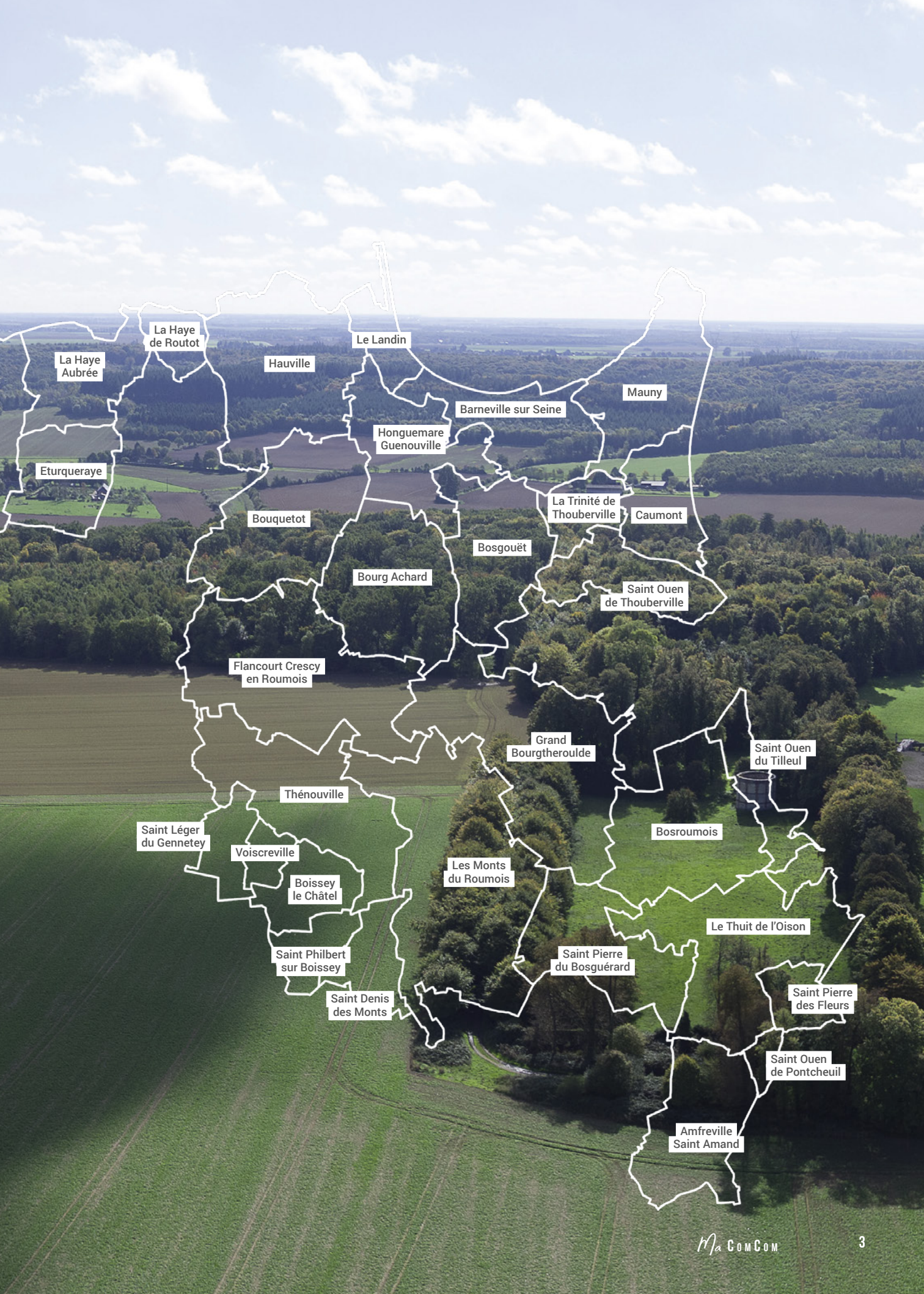
habitants



**33 870**

hectares





- La Haye Aubrée
- La Haye de Routot
- Eturqueraye
- Hauville
- Le Landin
- Barneville sur Seine
- Mauny
- Honguemare Guenouville
- Bouquetot
- Bosgouët
- La Trinité de Thouberville
- Caumont
- Bourg Achard
- Saint Ouen de Thouberville
- Flancourt Crescy en Roumois
- Grand Bourgheroulde
- Saint Ouen du Tilleul
- Thénouville
- Bosroumois
- Saint Léger du Gennetey
- Voisreville
- Les Monts du Roumois
- Boissey le Châtel
- Le Thuit de l'Oison
- Saint Philbert sur Boissey
- Saint Pierre du Bosguérard
- Saint Denis des Monts
- Saint Pierre des Fleurs
- Saint Ouen de Pontcheuil
- Amfreville Saint Amand





# Notre territoire en quelques mots...



◆  
Par  
**Stanislas LUCIENNE**  
Directeur Général  
des Services

Votre Communauté de Communes Roumois Seine est une jeune collectivité, née en 2017 du rapprochement de cinq organisations historiques : la communauté de communes de Quillebeuf-sur-Seine, la communauté de communes de Bourgheroulde-Infreville, la communauté de communes du Roumois Nord, celle d'Amfreville-la-Campagne et le SYDAR (Pays du Roumois). En choisissant de s'unir, ces cinq entités, qui représentent 40 communes avec des valeurs communes, ont fait le pari d'un développement

harmonieux du territoire dans l'intérêt de ses concitoyens.

Rural par nature, le territoire de la Communauté de Communes Roumois Seine se compose à 77% de terres agricoles et est recouvert à 14% de forêts et milieux semi-naturels. D'une superficie de près de 34 000 hectares, il est bordé par 22 km de linéaire de la Seine. Il accueille une réserve naturelle nationale, trois sites Natura 2000 ainsi qu'une réserve de chasse et de faune sauvage.

Territoire d'échange où la question des mobilités est centrale, la Communauté de Communes Roumois Seine offre un cadre de vie attractif au cœur de la Normandie et du triangle urbain Rouen-Le Havre-Caen. Un territoire dynamique dont la population est en constante progression depuis plus de dix ans.

Un dynamisme que l'on retrouve dans son tissu économique, constitué de 1 718 entreprises ou établissements publics ainsi que d'une quinzaine de zones d'activités, sans compter un milieu associatif riche de 708 associations et un réseau dense d'équipements publics tels que les crèches, les accueils de loisirs, une résidence de personnes âgées, des établissements sportifs couverts et de plein air et des lieux touristiques au service de sa population.

***Un territoire  
dynamique au cœur  
de la Normandie***



# Nos missions



Depuis 2017, la Communauté de Communes Roumois Seine réunit 40 communes qui ont choisi de coordonner leurs actions pour mieux répondre aux besoins des habitants de leur territoire. Une collectivité chargée d'assurer la nécessaire cohérence territoriale entre les différents pôles ruraux et urbains qui la composent au bénéfice de l'attractivité locale.

**Dans le cadre d'un champ de compétences défini par la loi, la Communauté de Communes Roumois Seine intervient directement dans le quotidien de tous les habitants du territoire en complément de l'offre de services des communes qui la compose. Au cœur des enjeux de proximité, elle agit en étroite**

**collaboration avec tous les acteurs locaux, départementaux, régionaux pour permettre d'offrir à chacun des services adaptés et un accompagnement personnalisé.**

**Des compétences qui recouvrent des domaines tels que l'aménagement du territoire, les mobilités, le développement économique ou encore les solidarités.**

En charge d'élaborer le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Schéma de secteur, Roumois Seine agit prioritairement pour l'aménagement de l'espace communautaire. A ce titre, c'est notamment elle qui pilote l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, le PLUi. Avec la structuration en 2021 du service de développement économique, **la Communauté de communes se dote d'un outil nécessaire pour agir** au soutien de toutes les entreprises industrielles, commerciales ou artisanales du territoire dans le cadre des missions de création, d'aménagement et de gestion des zones d'activités, afférentes à la compétence développement économique exercée. Une compétence qui s'étend à la promotion du tourisme à travers, notamment, le pilotage de l'Office de Tourisme Roumois Seine ainsi qu'à la valorisation de notre patrimoine.

Sur le plan environnemental, Roumois Seine se charge de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, de l'entretien des cours d'eau ou encore de la préservation des sites et des écosystèmes locaux. Sans oublier la collecte et le traitement des déchets ménagers et l'assai-

nissement des eaux usées.

**Dans le cadre de ses missions, votre établissement public de coopération intercommunal veille également à assurer un nécessaire équilibre sur l'ensemble du territoire en matière de logement**, avec une attention toute particulière sur la question du logement social et du soutien aux personnes fragiles à travers l'aide à domicile et aux personnes âgées.

**Enfin, outre l'aménagement et l'entretien des voiries, la Communauté de Communes Roumois Seine investit pour la construction et le fonctionnement des équipements culturels et sportifs, la création et la gestion de Maisons de services au public**

**sur l'ensemble du territoire ainsi que pour l'aménagement numérique du territoire au service de tous.**

Beaucoup est fait pour assurer l'ensemble de ses missions, mais face à l'ampleur des besoins de ce territoire en développement, beaucoup reste à faire.

## Construire ensemble un territoire plus attractif

### LES COMPÉTENCES D'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

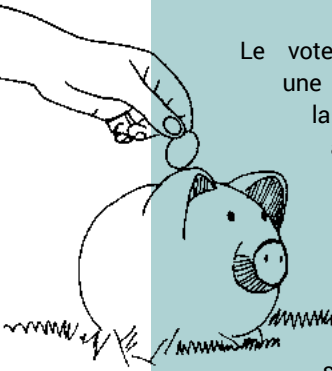


## Zoom sur



### COMMENT FONCTIONNE LE BUDGET DE ROUMOIS SEINE ?

La Communauté de Communes Roumois Seine soumet chaque année au vote du Conseil communautaire, composé des élus des communes, un budget principal et 9 budgets annexes, tous constitués de dépenses de fonctionnement et de dépenses d'investissement. Des dépenses face auxquelles l'intercommunalité dispose de ressources qui proviennent pour partie de l'impôt et pour partie des aides et dotations de l'État ainsi que des services facturés aux usagers.



Le vote du budget constitue une étape importante dans la vie de notre territoire ; aucune hausse de la fiscalité n'a été actée. Il faut souligner la mise en place du nouveau panier de ressources puisque la réforme nationale des impôts de production se fait en parallèle de la fiscalité locale, ayant pour conséquence la suppression de la Taxe d'Habitation (TH) sur les résidences principales. La Communauté de Communes Roumois Seine peut s'appuyer sur les aides et dotations de l'État (2 316 000 €), la Cotisation à la Valeur Ajoutée (1 427 000 €), les contributions sur le foncier bâti et non bâti (1 869 000 €) et les participations des entreprises (2 653 000 €).



16 015 226 €

C'est le montant  
des impôts locaux  
pour l'exercice 2021



79 159 968,65 €

Il s'agit du montant  
du budget total de  
Roumois Seine  
pour 2021

# Budget 2021



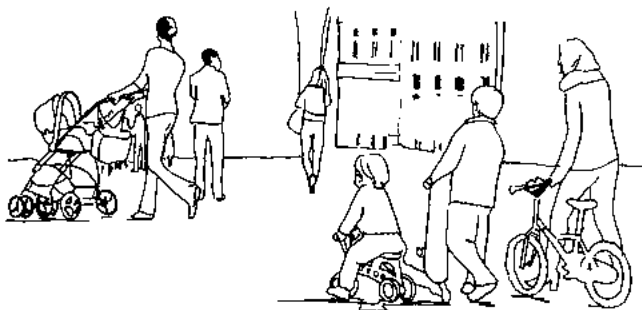
En se substituant aux communes dans des champs de compétences définis par la loi, la Communauté de Communes Roumois Seine prend en charge les dépenses et les investissements nécessaires au bon fonctionnement des services utiles aux habitants du territoire. Une organisation dont le budget 2021 se veut le reflet, pour le budget principal comme pour les budgets annexes relatifs à des services spécifiques. Le budget total, de l'ordre de 79 159 968 €, est composé de dépenses de fonctionnement pour 47 659 498,19 € et d'investissements à hauteur de 31 500 470,46 €.



### UN BUDGET PRINCIPAL SOUS LE SIGNE DE LA MAÎTRISE DES DÉPENSES PUBLIQUES

Parmi les principales dépenses de fonctionnement se trouvent les charges à caractère général telles que l'entretien des bâtiments communautaires, les réparations de voiries, les assurances, mais surtout les fluides (eau, gaz, électricité). A 5,8 M €, ils connaissent en 2021 une croissance maîtrisée de +1,71% liée notamment à l'augmentation annuelle de 2% du contrat d'entreprise des ordures ménagères. Si les charges de personnel restent stables autour de +1,64% (9,7 M €), la Communauté de communes engage également 5,6 M € pour les autres charges de gestion courantes dont la participation au service incendie (SDIS) pour près de 765 000 € ou encore les subventions versées aux communes membres pour 614 000 €.





Face à ces dépenses, l'intercommunalité peut compter sur les impôts locaux (16 016 226 €), dans un contexte marqué par la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les aides et dotations de l'Etat (3 237 000 €) et les services facturés aux usagers dont le montant global reste stable en 2021 en dépit de la crise sanitaire.

### LES PRINCIPAUX POSTES DU BUDGET

Au titre des budgets annexes établis pour certains services spécifiques, figure celui du Service d'Aide à Domicile (SAAD) qui s'équilibre à hauteur de 2,8 M €. Dans les dépenses, on retrouve les charges de gestion courante, de personnel et les autres charges à caractère général. C'est également le cas s'agissant de la Résidence pour personnes âgées dont le fonctionnement s'élève à 806 137,60 € en 2021 avec à la clé 530 665,01 € d'investissements pour mettre en sécurité le système de désenfumage, rénover les logements et le mobilier ainsi que le matériel de restauration. Quant à l'assainissement collectif, il représente pour la Communauté de Communes Roumois Seine 4,4 M€ en fonctionnement et 9,1 M€ en investissement.



## LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Communauté de communes inscrit au budget 2021 plus de 4 M€ en dépenses qui correspondent notamment à la rénovation énergétique des gymnases de Bourg-Achard et de Grand-Bourgtheroulde (1,4 M€), la programmation du gymnase de Bourneville-Sainte-Croix (2,5 M€), la réfection des terrains de tennis de Thuit-Hébert et Bosroumois (12 000 €) ou encore la sécurisation des locaux sportifs communaux sur plusieurs communes (18 000 €).

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En matière de développement économique, la Communauté de Communes Roumois Seine s'engage sur l'installation de la fibre à travers la convention Eure Normandie Numérique (1,8 M€) ainsi que sur les aménagements de la zone économique de Mare Caillemare (103 000 €) et de la zone des Portes de l'Est (50 000 €).

## AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, RENOUVELLEMENT URBAIN ET MOBILITÉ

L'intercommunalité s'est engagée à hauteur de 661 000 € dans l'aménagement de la halte ferroviaire de Thuit-Hébert en pôle d'échange multimodal. Une opération portant sur 1,8 M€, soutenue par la Région Normandie à hauteur de 50% et par l'Etat à 20% et qui nécessite une réhabilitation de la gare de Grand-Bourgtheroulde, la création d'un parc de stationnement avec une aire de retournement, une réfection de la signalétique ainsi que la création d'accès sécurisés et d'accès modes doux vers la RD 313.

## UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS

Développement économique, renouvellement urbain et mobilité, rénovation des équipements sportifs sont au cœur du Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) porté par la Communauté de Communes Roumois Seine qui investit sur le moyen et le long terme pour assurer le développement du territoire dans ses domaines de compétence. Dans ce PPI, on retrouve également l'entretien de la voirie qui va ainsi bénéficier d'un plan à hauteur de 665 000 € concernant au total 24 communes, tout comme celui des réseaux d'assainissement (3 M€) ou encore l'évacuation des eaux de ruissellement et l'entretien des berges de la Seine (300 000 €). Enfin, Roumois Seine investit dans le déploiement de nouveaux outils informatiques à destination de ses agents pour améliorer le service aux habitants du territoire.

# Les ACTIONS EN COURS

## QUELQUES CHIFFRES



**90 0000**

euros  
pour les projets  
des municipalités



**5**

Maisons France  
Services vont ouvrir  
sur le territoire  
Roumois Seine



**400**

personnes  
ont répondu  
au questionnaire  
Contrat de Relance





***Une opportunité  
en matière d'innovation  
et de développement  
économique***

# Fédérer & mobiliser le territoire



**Appuyée par un cabinet spécialisé, la Communauté de Communes Roumois Seine se lance en 2021 dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Un document qui doit refléter les grandes ambitions de la collectivité en matière d'aménagement du territoire.**



## MISE EN OEUVRE D'UN PLUi

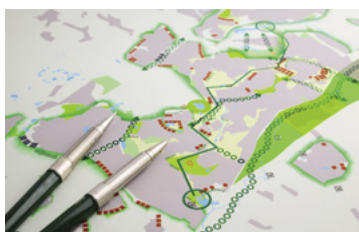
Au premier rang des compétences exercées par la Communauté de Communes Roumois Seine au profit des communes qui la composent, figure l'aménagement de l'espace communautaire. Une mission dont l'exercice nécessite la mise en œuvre d'un document de cadrage : le PLUi, pour Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce document, dont l'élaboration est en cours, doit refléter les priorités de l'intercommunalité en matière d'urbanisme. Un enjeu de taille pour un territoire où l'équilibre entre ruralité et zones urbaines est essentiel !



A l'heure actuelle, il existe sur le territoire de la Communauté de communes une multitude de dispositifs réglementant l'aménagement au sein des communes : on recense par exemple 17 PLU (Plan Local d'Urbanisme), 16 cartes communales ainsi que 20 communes où s'applique le RNU (Règlement National d'Urbanisme). Toute l'ambition du futur PLUi consiste donc à harmoniser cet ensemble de règles tout en respectant au mieux les spécificités du territoire et le cadre de vie de ses habitants.

Avec près de 77% de terres agricoles, le territoire de Roumois Seine se caractérise par une variété de pôles urbains répartis inégalement sur le territoire, offrant notamment une densité de population plus importante en lisière de la Métropole Rouen Normandie.

Le futur PLUi devra donc tenir compte de ces spécificités **pour garantir à tous le maintien d'un environnement et d'un cadre de vie de qualité, la préservation de la diversité des paysages** tout en favorisant la **mobilité interne** des habitants et les liaisons avec les territoires voisins.



Tout au long du processus d'élaboration du PLUi, les élus du territoire ont participé à des ateliers de terrain, des comités de pilotage et des journées d'échanges qui ont permis de définir les priorités en matière d'urbanisme, d'environnement ou encore de logement. Une co-construction qui va déboucher sur la définition des grandes orientations d'aménagement et des propositions d'objectifs chiffrés s'agissant de la consommation d'espaces.





## LE PACTE DE GOUVERNANCE

Dans le prolongement du scrutin municipal de juin 2020 et du renouvellement des Conseils municipaux qui a suivi, la Communauté de Communes Roumois Seine a décidé de préciser dans un pacte de gouvernance les modalités de fonctionnement partagé ainsi que le rôle de chacun dans la dynamique commune.

La « Charte de gouvernance de la Communauté de Communes Roumois Seine » adoptée en juillet dernier prévoit ainsi la bonne information des maires sur les projets de la ComCom ainsi que leur association systématique à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques communes, toujours dans un esprit de co-construction et de collégialité indispensable.

En reconnaissant le rôle des communes comme premier maillon de la relation aux habitants, la Charte assure une plus grande réactivité et une meilleure adaptation aux réalités d'un territoire composé de communes diverses aux problématiques communes.

## DES OUTILS DE SUIVI POUR LES AGENTS COMMUNAUTAIRES

**A travers la mise en œuvre de son projet de territoire pour la période 2020-2026, la Communauté de Communes Roumois Seine a fixé ses priorités stratégiques dans l'ensemble de ses domaines de compétence. Mobilités douces, énergies renouvelables, développement numérique du territoire : le renforcement de l'attractivité est au cœur de nos actions.**

En parallèle et pour assurer la pleine réussite de ces chantiers, Roumois Seine entend renforcer l'efficacité de l'action communautaire et des services chargés de la mettre en œuvre. Ainsi, le développement d'une identité communautaire pour nos agents sera une priorité pour mieux les impliquer dans la réussite de notre projet communautaire. Concrètement, Roumois Seine souhaite développer un projet d'administration qui se traduira par une nouvelle organisation des services avec la mise en place de fonctions supports pour les communes membres, notamment dans les domaines juridiques et informatiques.

Une réflexion sur la qualité de vie au travail doit également s'engager au bénéfice de nos agents.



## MISE EN PLACE DES CONFÉRENCES DES MAIRES

A l'appui du Conseil communautaire et du Bureau sur les grands dossiers et les principales orientations stratégiques, la Communauté de Communes Roumois Seine a souhaité resserrer les liens avec les quarante communes qui la composent en instituant une Conférence des maires.

Une instance de débat et d'arbitrage qui réunit, autant que nécessaire, les maires des communes pour statuer sur les grands projets et les orientations stratégiques qui engagent l'intercommunalité.

Tous les sujets majeurs ont vocation à être débattus dans le cadre de la Conférence des maires. C'est le cas notamment de la Charte de gouvernance dont le projet a été présenté en janvier 2021 avec l'ambition de définir la place de chacun au sein de cette organisation commune. Un projet finalement adopté par le Conseil communautaire en juillet dernier.





# Accompagner nos communes dans leur développement



## ROUMOIS SEINE SIGNE UN CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Dans le cadre du Plan de relance initié par l'Etat pour juguler les effets de la crise sanitaire, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales de s'engager pour une période de six ans à travers un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).

En 2021, Roumois Seine s'est engagée dans l'élaboration d'un CRTE, un Contrat de Relance et de Transition Ecologique, qui doit marquer pour les six années à venir les priorités de la Communauté de Communes en matière de développement économique, de cohésion territoriale et de transition écologique. Les travaux portent sur quatre axes majeurs pour le





## UN FONDS DE CONCOURS EN SOUTIEN DES PROJETS DES COMMUNES

Un fonds de concours intercommunal, sur fonds communautaire, a été mis en place pour soutenir les investissements des 40 communes dans la réalisation ou la rénovation de leurs équipements. Piloté par Roumois Seine, ce fonds de concours est doté de 150 000 € par an, soit 900 000 € sur la période 2021-2026. Il est destiné à financer des projets d'investissement en lien avec les compétences de la Communauté de communes, que ce soit en matière d'amélioration du cadre de vie, d'attractivité et d'emploi, de logement, de cohésion sociale et d'éducation, de préservation du patrimoine, d'environnement ou encore de mobilité et d'aménagement du territoire. **Roumois Seine reste à l'écoute de ses habitants et aux besoins de proximité.**



développement du territoire : la qualité de vie environnementale et le cadre de vie, l'attractivité et la diversification économique, la cohésion sociale et territoriale, et enfin la mobilité et les réseaux.

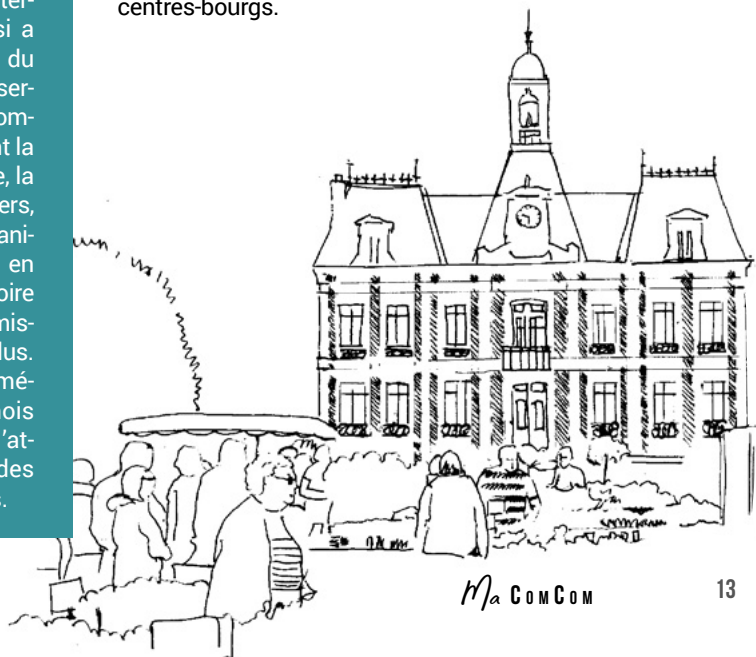
Durant l'été, la Communauté de communes a adressé aux habitants du territoire un questionnaire destiné à recueillir leurs avis et ainsi enrichir le document en cours d'élaboration. Véritable marqueur de la politique communautaire, ce projet s'attache à la préservation du patrimoine et des espaces naturels qui font la richesse de notre territoire, autant qu'aux problématiques de rénovation urbaine et de vitalité des centres-bourgs. Sur le terrain économique, le CRTE est l'occasion de définir une stratégie d'animation économique territoriale, qu'il s'agisse de la modernisation des zones d'activité ou du

nécessaire développement d'une filière des énergies renouvelables. En matière de cohésion, Roumois Seine souhaite développer les services et les équipements publics de proximité, à l'image des Maisons France Services, avec une ouverture envisagée avant la fin de l'année 2021, dont le déploiement s'accélère sur notre territoire. Enfin, la question des mobilités et du renforcement des liens avec les territoires voisins se trouve naturellement au cœur des réflexions.

Pour compléter son dispositif d'accompagnement des communes du territoire, Roumois Seine soutient à travers l'adhésion au programme « Petites Villes de Demain » le développement des centres-bourgs des communes de Bourg-Achard et de Grand-Bourgtheroulde. Des bassins de vie importants de notre territoire qui font face à des problématiques spécifiques en matière de gestion de la circulation routière ou encore d'amélioration de l'habitat. Le retour d'expérience de Roumois Seine permettra une diffusion à l'ensemble des centres-bourgs.

## DÉVELOPPEMENT D'UN SERVICE ÉCONOMIQUE

Pour compléter son dispositif en matière de soutien au développement économique du territoire, Roumois Seine se structure et ainsi a recruté au 1<sup>er</sup> septembre 2021 un directeur du développement en charge de l'animation du service économique de la Communauté de communes. En lien avec les partenaires que sont la Région Normandie, le Département de l'Eure, la CCI Portes de l'Eure et la Chambre des métiers, le service, à terme, à vocation à piloter et animer le projet économique communautaire en venant en soutien des entreprises du territoire et en assurant, dans le même temps, des missions de service et de conseil auprès des élus. A l'interface des deux grands territoires métropolitains de Rouen et du Havre, Roumois Seine veut résolument jouer la carte de l'attractivité et de la complémentarité : offrir des services, des emplois et des compétences.



# Rendre notre territoire plus attractif

La Communauté de Communes Roumois Seine a adhéré en janvier 2021 à l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure.



ENTRETIEN  
AVEC SON PRÉSIDENT  
**DJOUDE MERABET**

« Le périmètre de l'Agence trouve désormais toute sa pertinence avec l'adhésion récente de Roumois Seine. Les six intercommunalités membres forment un Grand territoire qui correspond aux réalités de l'espace vécu par les habitants au travers de leurs lieux de vie, de travail, d'école ou de loisirs.

Ainsi pour accompagner les collectivités à comprendre les dynamiques qui animent leurs territoires, l'Agence conduit des analyses thématiques ou des analyses des interactions qui existent : évolutions de la population, caractéristiques du parc de logements, évolution de l'emploi, pratiques de déplacements. A ce titre, l'Agence va restituer prochainement une étude des mobilités qui permettra de mieux appréhender comment sur le territoire de Roumois Seine mais aussi avec ses territoires riverains s'organisent les déplacements, les modes utilisés (voiture, deux-roues, bus, etc.) les motifs par tranche d'âge.

Ces analyses viennent ainsi alimenter le nécessaire renouvellement des politiques publiques que les transitions sociétales, économiques, écologiques, sociales en cours nous imposent collectivement de réinterroger. »

## LA COMCOM DEVIENT AUTORITÉ ORGANISATRICE DES MOBILITÉS

La Communauté de Communes Roumois Seine est devenue en juillet dernier Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM), un statut qui lui confère le plein exercice de la compétence en matière de transports et au-delà dans toute forme de mobilité.



En vertu de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), Roumois Seine est devenue au 1<sup>er</sup> juillet 2021 **Autorité Organisatrice des Mobilités à l'échelle du territoire**. Sous la coordination de la Région Normandie qui pilote les transports régionaux, la Communauté de communes prend la main sur l'organisation du service public de transport régulier, sur le transport à la demande, le transport scolaire - compétence qu'elle exerçait depuis 2019 s'agissant du transport scolaire à destination des collèges - la location de vélos ou encore les mobilités partagées et solidaires à travers le versement d'aides aux personnes vulnérables ou handicapées.

Cette prise de compétence indispensable, tant la mobilité est un enjeu fort pour donner une voie au territoire et éviter que Roumois Seine ne soit pas représentée au niveau régional, permettra aussi de mieux défendre l'avenir.

Dans le cadre de cette compétence « mobilités », Roumois Seine a déjà engagé un chantier, celui de la plateforme multimodale de la gare de Thuit-Hébert sur la commune de Grand-Bourgtheroulde. Un projet stratégique d'aménagement de la halte ferroviaire existante en pôle d'échange multimodal.





## PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE



### 3 QUESTIONS À EDOUARD PHILIPPE

PRÉSIDENT DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

#### Comment décrieriez-vous le Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine ?

Fruit d'un dialogue qui perdure depuis plus de 20 ans, le Pôle métropolitain réunit 8 intercommunalités dont l'objectif est de porter ensemble des projets concrets, utiles à la population et qui donnent à voir la force de l'estuaire de la Seine.

#### Quelles thématiques réunissent les membres du Pôle ?

Nous avons volontairement fait le choix d'une structure légère et agile, complémentaire de l'action locale et privilégiant échanges et coopérations sur nos 4 champs d'actions : l'attractivité et le tourisme, le développement économique, les mobilités, le développement durable et la santé.

#### Sur le sujet du tourisme, quelles coopérations peut-on envisager entre le Pôle et la ComCom ?

L'enjeu pour le tourisme est de valoriser les atouts complémentaires de nos territoires, de renforcer l'attractivité de l'estuaire en proposant une offre riche et variée pour séduire les touristes mais aussi les habitants. C'est dans cet esprit que nous menons ensemble un certain nombre d'actions telles que les Nuits du tourisme ou l'édition d'un guide de randonnées dans l'estuaire.



### PROJET DU FUTUR LYCÉE À BOURG ACHARD



### ADHÉSION AU PROGRAMME «SEINE À VÉLO»



### 3 QUESTIONS À HERVÉ MORIN

PRÉSIDENT DE LA RÉGION NORMANDIE

#### Quelle est l'ambition de la Région Normandie avec la création du Campus-Lycée du futur ?

L'ambition de la Région est de créer un établissement innovant, axé sur la réalisation de l'ambition des jeunes. Conçu comme un véritable campus, il sera capable d'attirer des jeunes à l'international et de valoriser les atouts de la Normandie, mais aussi de favoriser les liens avec le monde professionnel et l'enseignement supérieur.

#### Pourquoi avoir choisi Bourg-Achard pour accueillir ce futur lycée international ?

Bourg-Achard a été retenu du fait de la tendance démographique très dynamique du territoire du Roumois, qui accueillera 750 lycéens d'ici 2024 mais qui ne bénéficie aujourd'hui d'aucun lycée. En effet, les jeunes du territoire doivent aujourd'hui se rendre, pour beaucoup, au lycée Prévert de Pont-Audemer qui est lui-même en sureffectif. Ce nouveau lycée répondra donc à réel besoin pour le Roumois.

#### Quand ouvrira-t-il ses portes ?

Ce nouveau lycée ouvrira ses portes à la rentrée 2024.



### 3 QUESTIONS À SÉBASTIEN LECORNU

PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

#### Trait d'union entre Paris et l'Estuaire de la Seine, le département de l'Eure s'est engagé dans le projet La Seine à Vélo. Quel regard portez-vous sur cette opération un an après l'ouverture officielle des parcours ?

Aujourd'hui il existe un itinéraire à vélo fléché qui va de Paris jusqu'au Havre ou Deauville mais il reste du travail. Nous allons continuer de créer des kilomètres de voies cyclables au bord du fleuve. La «Loire à vélo» ne s'est pas faite non plus en quatre ans, on est sur la bonne voie !

#### En quoi l'adhésion de la ComCom est-elle déterminante dans la bonne mise en œuvre de ce projet ?

On a besoin d'une communauté de communes partenaire, qui soit agissante et enthousiaste pour que cet équipement soit vivant et populaire.

#### Comment faire de ce projet un vecteur de développement du tourisme local ?

Bruno Questel qui a beaucoup œuvré sur ce dossier et connaît ce territoire sait bien que localement il reste à construire une offre autour de La Seine à vélo pour la rendre agréable et en tirer profit touristiquement et économiquement. C'est pourquoi, nous comptons sur la Communauté de Communes et une forte mobilisation de son Office de Tourisme pour faire vivre cet équipement.



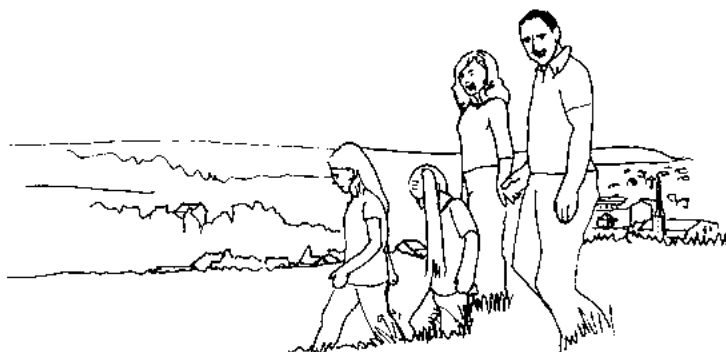
# Apporter toujours plus de services

**A compter d'octobre 2021, cinq Maisons France Services doivent ouvrir leurs portes sur le territoire de la Communauté de Communes Roumois Seine.**

Ce dispositif proposé par l'Etat est né du constat de l'éloignement des services publics de proximité dans les zones rurales. Après avoir réalisé une analyse du Service Public sur le territoire, Roumois Seine propose de regrouper en un lieu unique un ensemble de services publics qui ont ces dernières années pris la voie de la dématérialisation, par la création et la gestion des Maisons France Services. Une évolution nécessaire pour favoriser les usagers ne maîtrisant pas les outils informatiques, l'inclusion numérique, mais aussi répondre à ce besoin de proximité. La Communauté de Communes Roumois Seine a prévu, en partenariat avec la Préfecture de l'Eure, une ouverture progressive d'ici 2022 de ces Maisons sur son territoire, à Grand-Bourgtheroulde, Bourg-Achard, Bourneville-Sainte-Croix, Thuit-de-l'Oison et Amfreville-Saint-Amand, avec l'objectif pour chaque habitant de trouver une Maison France Services à moins de 30 mn de son domicile.

Avec la présence physique d'agents communautaires formés et les différents partenaires, les Maisons France Services ont vocation à accompagner les habitants dans l'ensemble de leurs démarches administratives, que ce soit avec Pôle Emploi, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Carsat, la MSA ou encore La Poste.





## ADHÉSION À LA PLATEFORME LOKAL JOB

**Consciente du besoin de renforcer ses actions en faveur de l'emploi, la Communauté de Communes Roumois Seine a adhéré en 2021 au dispositif Lokal Job piloté par la Région Normandie. Une initiative qui se traduit par la mise en place d'une plateforme de recrutement dédiée aux habitants du territoire et s'inspirant du système de la recommandation déjà largement plébiscité dans les entreprises.**

Dans le cadre du plan Normandie Relance initié par la Région Normandie pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, un dispositif de recrutement innovant a été mis en service sur le territoire de Roumois Seine. Intitulée Roumois Emploi, la plateforme propose de mettre en relation les entreprises ayant des besoins de main d'œuvre avec les demandeurs d'emploi du territoire à travers la mise en œuvre d'un véritable système de « parrainage territorial du recrutement ». Objectif annoncé : créer des réseaux pour ceux qui n'en n'ont pas !

Concrètement, les entreprises du territoire sont encouragées à déposer leurs offres d'emplois sur la plateforme **roumoisemploi.fr** de la Communauté de Communes Roumois Seine, accessible également sur le site internet roumoiseine.fr et qui de son côté mobilise les habitants pour recommander des candidats trop souvent éloignés du marché de l'emploi. Un système solidaire et participatif de « cooptation citoyenne » qui est une réponse innovante à la crise sanitaire et à ses conséquences sur l'économie locale. De son côté, la Région Normandie s'implique dans le sourcing des candidats en lien avec les filières de formation dont elle assure le financement.

La plateforme Lokal Job est donc une réponse aux exigences nouvelles du marché de l'emploi, afin d'aider à une meilleure prise en compte des problématiques de mobilité des demandeurs d'emploi du territoire en leur donnant accès au « marché caché » local qui n'apparaît pas toujours sur les plateformes traditionnelles.

## RÉFLEXION AUTOUR DU « BIEN VIEILLIR »

Pour répondre au défi du vieillissement de la population, la Communauté de Communes Roumois Seine s'est engagée en 2021 au sein du Gérontopôle Seine Estuaire Normandie. Une association regroupant des partenaires publics et privés autour des thématiques du « bien vieillir ».

Créé en 2017 à l'initiative de la Carsat Normandie, du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine, du Groupe Hospitalier du Havre, de l'Université du Havre Normandie, du Pôle TES, de la Fondation FilSeine et de la Communauté urbaine Caen la Mer, le Gérontopôle Seine Estuaire Normandie compte aujourd'hui près de 80 membres. Des partenaires qui ont souhaité développer un réseau d'acteurs du vieillissement afin de mieux coordonner les actions en faveur de la préservation de l'autonomie et de l'amélioration de la qualité de vie des seniors.

La Communauté de Communes Roumois Seine a donc décidé en 2021 de s'impliquer dans le Gérontopôle pour bénéficier pleinement des échanges d'expériences et de la mutualisation des bonnes pratiques qui sont au cœur de ses travaux. Consciente de l'enjeu que représente le vieillissement de la population à l'échelle du territoire, Roumois Seine entend ainsi participer à la co-construction d'une politique du « bien vieillir » pour les années à venir et ainsi apporter la meilleure réponse possible à cet enjeu fort pour notre communauté.





[roumoiseine.fr](http://roumoiseine.fr)